

Formation pour l'obtention du titre de Psychothérapeute

EPTHECC

*« Enseignement de la Psychopathologie et des
Thérapies Comportementales et Cognitives »*

Agrément ministériel délivré le 15 décembre 2021 par
le Ministère de l'Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation
et le Ministère des Solidarités et de la Santé

Utilisation du titre de Psychothérapeute

Régie par une législation qui prend en compte la formation, l'expérience et l'inscription au répertoire ADELI du département d'exercice.

Modalités d'obtention du titre de psychothérapeute

- Par décret n°2010-534 du 20 mai 2010, et complété par l'Arrêté du 8 juin 2010, le législateur a règlementé l'usage du titre de psychothérapeute.
- Depuis cette date, le professionnel souhaitant utiliser ce titre doit obligatoirement se faire enregistrer dans le répertoire ADELI du département de sa résidence professionnelle. L'inscription sur ce répertoire est subordonnée à la validation d'une formation théorique en psychopathologie clinique de 400 heures minimum et d'un stage pratique effectué dans un établissement agréé.

Pour plus d'informations :

<https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/psychologues-psychotherapeutes-et-osteopathes-en-nouvelle-aquitaine>

EPTHECC

« Enseignement de la Psychopathologie et des TCC »

Formation pour l'obtention du titre de Psychothérapeute

- ▶ **Module 1** « Développement, fonctionnement et processus psychiques »
 - 13 jours, 104 h, validation : assiduité et examen écrit
 - ▶ **Module 2** « Critères de discernement des grandes pathologies psychiatriques »
 - 13 jours, 104 h, validation : assiduité et examen écrit
 - ▶ **Module 3** « Les théories se rapportant à la psychopathologie »
 - ▶ **Module 4** « Les principales approches utilisées en psychothérapie »
- Ces 2 modules composent le Tronc Commun de 2 ans incluant la formation aux TCC
- 1^{ère} année (18 jours, 144 h), validation : assiduité, minimémoire, examen écrit
 - 2^{ème} année (18 jours, 144 h), validation : assiduité, mémoire, examen écrit

Chaque module est proposé en septembre (validation d'un module par année)
Effectif minimal par module : 12 / Effectif maximal : 35

Après validation des 4 modules EPTHECC, un participant aura validé plus de 400 heures requises par l'Article 3 du Décret n° 2010-534 du 20 mai 2010.



Une attestation de formation est délivrée après validation des 4 Modules (1 module par an)

Stage pratique pour l'obtention du titre de Psychothérapeute

Nous proposons aux étudiants inscrits à la formation EPTHECC de valider le stage pratique demandé par l'ARS en les aidant à trouver un maître de stage hospitalier ou en clinique pratiquant les TCC (Bordeaux et périphérie).

Ce stage permet de :

- Mettre en pratique la formation théorique dans une optique d'autonomie progressive.
- Identifier la place et le rôle de chaque professionnel du parcours de soins et de réinsertion des personnes souffrant de troubles psychiques prises en charge dans l'établissement.
- Comprendre la place et le rôle de la psychothérapie au sein du parcours de soins et de réinsertion.
- Mettre en pratique cet apprentissage lors du suivi encadré de plusieurs patients.

Une convention de stage est établie entre l'IRCCADE, le maître de stage et l'étudiant.

Le stage pratique est validé par :

- évaluation par le maître de stage,
- soutenance par l'étudiant d'un rapport de stage.

L'IRCCADE délivre un certificat de validation du stage pratique à fournir à l'ARS pour l'obtention du titre de Psychothérapeute.

Projet pédagogique des 4 modules EPTHECC

L'activité du Psychothérapeute consiste à développer des stratégies issues des savoirs théorique et technique et compatibles avec son savoir pratique. Notre programme de formation comporte deux grandes étapes successives :

1) **La première étape concerne l'acquisition des connaissances théoriques et méthodologiques actuellement disponibles (noyau scientifique, savoir théorique et technologique).** Elle associe :

- l'information concernant les différentes théories en psychopathologie,
- les modalités respectives de prise en charge des patients,
- le repérage symptomatologique,
- les diagnostics des principales pathologies,
- la psychologie,
- la neurobiologie,
- les modèles psychothérapeutiques des différents troubles,
- les méthodes utilisées.

Cette étape d'acquisition des connaissances théoriques et méthodologiques s'appuie sur des techniques pédagogiques interactives classiques (cours magistral et enseignement dirigé), complétées par une bibliographie recommandée par chaque intervenant et des documents écrits fournis par ce dernier et adressés aux étudiants avant les cours.

2) **La seconde étape envisage la formation pratique (noyau clinique, savoir factuel) :**

- la capacité à établir une relation thérapeutique ;
- à recueillir les données, à les traiter, à les analyser, à les synthétiser (analyse de cas ou sa conceptualisation) en fonction du cadre théorique et conceptuel (modèles cognitivo-comportemental et multifactoriel biopsychosocial) ;
- à appliquer des techniques d'intervention comportementales et cognitives ;
- à utiliser des moyens pour évaluer les résultats de ces techniques.

Equipe pédagogique EPTHECC

Les enseignants et superviseurs sont des praticiens confirmés, diplômés de l'enseignement supérieur. Ils ont été sélectionnés en fonction de leurs compétences cliniques, d'une notoriété reconnue, de la publication d'ouvrages et d'articles et de leurs capacités pédagogiques.

AGUERRE Colette (*Psychologue, Tours*) - AMESTOY Anouk (*Psychiatre, Bordeaux*)
ARRIVE Dominique (*Médecin Généraliste, Bordeaux*) - BATS Nathalie (*Psychiatre, Landes*)
BIOULAC-ROGIER Stéphanie (*Pédopsychiatre, Bordeaux*) - BLONDEAU Candice (*Pédopsychiatre, Bordeaux*)
BONNIN Jean-Marie (*Psychiatre, Bordeaux*) - BRISEBARRE Marie (*Psychiatre, Anglet*)
CUNGI Charly (*Psychiatre, Rumilly*) - DROULOUT Tiphaine (*Psychiatre, Bordeaux*)
DUCHESNE Nicolas (*Psychiatre, Montpellier*) - ELAYLI Raymond (*Psychiatre, Bordeaux*)
FAVRE Christine (*Psychologue, Suisse*), GIBEAU-MÜLLER Isabelle (*Psychiatre, Bordeaux*)
GLATIGNY-DALLAY Elisabeth (*Psychologue, Bordeaux*) - GONZALES Bruno (*Psychiatre, Anglet*)
GUILLARD Nicolas (*Psychologue, Bordeaux*) - GUILBON Gérard (*Dr en Psychologie, Bordeaux*)
HUMEAU Mikaël (*Psychiatre, Bordeaux*) – LACAZE Ingrid (*Psychologue, Bordeaux*)
LE ROY Vincent (*Psychiatre, Bordeaux*) - LEDIEU Rachel (*Psychiatre, Bordeaux*)
LLORET Bertrand (*Psychologue, Bordeaux*) – MARCHAL Clotilde (*Psychologue, Bordeaux*)
MORAGUES-SARTRE Nathalie (*Psychiatre, Bordeaux*) - PLEUX Didier (*Psychologue, Caen*)
ROSSIGNOL Cécile (*Psychologue, Bordeaux*) - SARTRE Olivier (*Psychiatre, Bordeaux*)
SAUTERAUD Alain (*Psychiatre, Bordeaux*) - SIOBUD-DOROCANT Eryc (*Psychiatre, Paris*)
SWENDSEN Joël (*Pr de Psychologie, Bordeaux*), Pr TOURNIER Marie (*Pr de Psychiatrie, Bordeaux*),
WAWRZYNIAK Magdaléna (*psychologue, Anglet*)

Module 1 (13 jours : 104 heures)

« Développement, fonctionnement et processus psychiques »

Module 2 (13 jours : 104 heures)

« Critères de discernement des grandes pathologies psychiatriques »

Modules 1 et 2 - PUBLIC et PREREQUIS

L'accès à la formation pour l'obtention du titre de Psychothérapeute est réservé aux titulaires de :

- ▶ diplôme de niveau doctorat donnant le droit d'exercer la médecine en France,
- ▶ diplôme de niveau master dont la spécialité ou la mention est la psychologie ou la psychanalyse.

Elle comprend :

- **Une formation théorique en psychopathologie clinique** de 400 heures minimum. Elle permet de valider ou d'acquérir les fondamentaux de la psychopathologie clinique, son histoire, ses concepts, ses méthodes de recherche et ses dispositifs de prise en charge.
- **Un stage pratique (2 ou 5 mois)**

Des dispenses de scolarité totales ou partielles sont accordées à certaines catégories de professionnels selon l'annexe du décret du 20 mai 2010 annexe du décret du 20 mai 2010.

Modules 1 et 2 - Objectifs pédagogiques

MODULE 1 « *Développement, fonctionnement et processus psychiques* »

Conduire les participants à comprendre et savoir repérer :

- Les bases de développement et les caractéristiques des principales fonctions psychologiques.
- Les altérations de développement et dysfonctionnements qui en résultent à travers les âges.
- Les différentes conceptions théoriques et leurs pendants cliniques.
- Les dispositifs d'évaluation des processus psychiques et de la symptomatologie.

MODULE 2 « *Critères de discernement des grandes pathologies psychiatriques* »

Permettre l'acquisition des connaissances relatives à :

- La sémiologie clinique et les critères diagnostiques des différents syndromes psychiatriques.
- La conceptualisation clinique selon les processus psychologiques impliqués.

Modules 1 et 2 - Moyens pédagogiques

L'enseignement des modules 1 et 2 est réalisé selon des techniques pédagogiques interactives classiques en cours magistral et en enseignement dirigé autour de cas cliniques, complétées par une bibliographie recommandée.

Dans une démarche de qualité, nous demandons à nos étudiants d'évaluer la formation :

- après chaque journée de formation,
- à la fin de chaque année de formation,
- 30 jours et 60 jours après chaque année de formation

Modules 1 et 2 - Modalités d'inscription

MODALITES :

Un effectif minimal de 12 inscrits est nécessaire pour ouvrir un module

Effectif maximal : 35

Inscription par mail : secretariat@irccade.com en joignant le courrier de l'ARS, lettre de motivation, CV, copie des diplômes

ACCESSIBILITE :



Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap, sous condition de pouvoir répondre aux problématiques et aux spécificités de chaque individu.

Les formations se déroulent à Bordeaux ou périphérie :

- de septembre à mai (jeudi au samedi de 8 h 30 à 18 h)
- en présentiel ou distanciel si les conditions sanitaires l'exigent

TARIFS EPTHECC 2022 / 23

Module 1 et Module 2

« Enseignement de la Psychopathologie et des TCC »

Formations	Tarif à titre individuel	Tarif au titre de la formation continue
Module 1 (104 h)	1.150 €	2.300 €
Module 2 (104 h)	1.150 €	2.300 €

Calendrier EPTHECC 2022 / 23

« Enseignement de la Psychopathologie et des TCC »

MODULE 1 « Développement, fonctionnement et processus psychiques » (13 journées, 104 heures)

Calendrier 2022	Calendrier 2023
Jeudi 6, vendredi 7 et samedi 8 octobre 2022	Vendredi 6 et samedi 7 janvier 2023
Jeudi 1 ^{er} , vendredi 2 et samedi 3 décembre 2022	Jeudi 23, vendredi 24 et samedi 25 février 2023
	Vendredi 10 et samedi 11 mars 2023

MODULE 2 « Critères de discernement des grandes pathologies psychiatriques » (13 journées, 104 heures)

Calendrier 2022	Calendrier 2023
Jeudi 6, vendredi 7 et samedi 8 octobre 2022	Vendredi 6 et samedi 7 janvier 2023
Jeudi 1 ^{er} , vendredi 2 et samedi 3 décembre 2022	Jeudi 23, vendredi 24 et samedi 25 février 2023
	Vendredi 10 et samedi 11 mars 2023

Module 3

« Les théories se rapportant à la psychopathologie »

Module 4

« Les principales approches utilisées en psychothérapie »

Ces 2 modules composent le **Tronc Commun de 2 ans** incluant la formation aux TCC

- 1^{ère} année (18 jours, 144 h)
- 2^{ème} année (18 jours, 144 h)

Modules 3 et 4 Tronc Commun

Public et pré-requis

- ▶ **Médecins thésés, psychiatres, internes en psychiatrie**
(à partir de la 2^{ème} année)
- ▶ **Psychologues cliniciens et non cliniciens** (titulaires master 2)
- ▶ **Infirmiers Diplômés d'Etat** (hospitalier, exerçant en psychiatrie)
- ▶ **Candidats ayant validé les modules 1 et 2 pour l'obtention du titre de Psychothérapeute**

Modules 3 et 4 Tronc Commun

Objectifs pédagogiques

La formation vise à permettre aux participants :

- D'acquérir des connaissances relatives aux principales approches utilisées en psychothérapie, et plus particulièrement la connaissance des aspects théoriques et fondamentaux des TCC.
- Mettre en pratique des techniques de base issues de ces approches.
- Conduire les thérapeutes à un savoir-faire de la prise en charge par les TCC de patients dans les domaines d'application majeurs.

Modules 3 et 4 Tronc Commun

Projet pédagogique

Les **techniques d'enseignement** utilisées pendant les cours et les supervisions, contribuent au passage de la théorie à la pratique :

- analyse et discussion de cas en groupe,
- résolution de problèmes en groupe,
- démonstrations faites par l'enseignant,
- jeux de rôle pour apprendre comment pratiquer,
- illustrations par des films vidéo qui proposent des modèles d'interventions effectuées par des experts.

L'entraînement par la prise en charge de cas réels, supervisé par des thérapeutes expérimentés reste un passage obligé pour développer les compétences requises dans un objectif d'autonomisation.

L'enseignement bénéficie d'une évaluation régulière et rigoureuse par les étudiants à chaud et à distance, par un questionnaire comportant des items pertinents pour atteindre et maintenir une qualité pédagogique. Elle comporte une évaluation des acquis, de l'intérêt, de l'utilité, de la qualité pédagogique de l'enseignant, et de l'organisation.

Modules 3 et 4 Tronc Commun

Moyens pédagogiques

Plusieurs techniques d'enseignement utilisées pendant les cours et supervisions contribuent au passage de la théorie à la pratique :

- analyse et discussion de cas en groupe
- résolution de problèmes en groupe
- démonstrations faites par l'enseignant
- jeux de rôle pour apprendre comment pratiquer
- illustrations par des films vidéo proposant des modèles d'interventions effectuées par des experts
- cours magistral et enseignement dirigé + bibliographie recommandée par chaque intervenant et des documents écrits fournis par ce dernier

L'entraînement par la prise en charge de cas réels, supervisé par des thérapeutes expérimentés reste un passage obligé pour développer les compétences requises dans un objectif d'autonomisation.

Modules 3 et 4 Tronc Commun

Moyens pédagogiques

Dans une démarche de qualité, nous demandons à nos étudiants d'évaluer la formation :

- après chaque journée de formation,
- à la fin de chaque année de formation,
- 30 jours et 60 jours après chaque année de formation

Modules 3 et 4 Tronc Commun

Modalités d'inscription

MODALITES :

Admission par la Commission de l'Enseignement sur dossier de candidature.

Effectif minimal : 12 inscrits / Effectif maximal : 35 inscrits

ACCESSIBILITE :



Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap, sous condition de pouvoir répondre aux problématiques et aux spécificités de chaque individu.

Les formations se déroulent à Bordeaux ou périphérie :

- de septembre à mai (vendredi et samedi de 8 h 30 à 18 h)
- en présentiel ou distanciel si les conditions sanitaires l'exigent

Modules 3 et 4 Tronc Commun

TARIFS 2022 / 23

Formations	Tarif à titre individuel	Tarif au titre de la formation continue
1 ^{ère} année (18 journées, 144 h)	1.500 €	3.000 €
2 ^{ème} année (18 journées, 144 h)	1.500 €	3.000 €

Modules 3 et 4 Tronc Commun

Calendrier 2022 / 23

1^{ère} année EPTHECC 2022 / 23

Calendrier 2022	Calendrier 2023
Vendredi 23 et samedi 24 septembre 2022	Vendredi 6 et samedi 7 janvier 2023
Vendredi 7 et samedi 8 octobre 2022	Vendredi 27 et samedi 28 janvier 2023
Vendredi 18 et samedi 19 novembre 2022	Vendredi 24 et samedi 25 février 2023
Vendredi 2 et samedi 3 décembre 2022	Vendredi 10 et samedi 11 mars 2023
	Vendredi 24 et samedi 25 mars 2023

2^{ème} année EPTHECC 2022 / 23

Calendrier 2022	Calendrier 2023
Vendredi 23 et samedi 24 septembre 2022	Vendredi 6 et samedi 7 janvier 2023
Vendredi 7 et samedi 8 octobre 2022	Vendredi 27 et samedi 28 janvier 2023
Vendredi 18 et samedi 19 novembre 2022	Vendredi 24 et samedi 25 février 2023
Vendredi 2 et samedi 3 décembre 2022	Vendredi 10 et samedi 11 mars 2023
	Vendredi 24 et samedi 25 mars 2023